



COMPTE RENDU SÉMINAIRE ESPACE AÉRIEN FIAP JEAN MONNET - 09 février 2020

Présents :

François Cuizinaud - Johann Gorlier (Nord) - Pascal Wisniewski (Sud) - Laurent Soleil (Sud-Ouest) - Patrick Barthe (Nord-Est) - Bettina Hamard (secrétariat).

Excusé : Alcide Mercier

Invité : Pascal Bazile intervenant sur les GPS et les fichiers openair

Ordre du jour prévisionnel :

Matin

09h00 : Retours des différents CCRAGALS (par les référents présents) :

- Etat des lieux et réunions de CCRAGALS,
- Relations avec les différentes DSAC, bilan RMZ,
- Parc Bourgogne,
- Évolution RTBA,
- Information des DSAC sur nos activités (compétitions),
- Activités ENR 5.5 treuil.

10h30 : Tour d'horizon des sujets d'actualité (présentation par François Cuizinaud) :

- FAI,
- Manifestations aériennes,
- Symposium drones Nov. 2019,
- Fête des sports aériens,
- Tour de France cycliste 2020,
- Surval du Mont Blanc et canicule,
- Réunion DIRCAM/CNFAS janvier 2020,
- GPBA, e-conspicuity et u-space,
- EHPU,
- SIA Sofia Sepia,
- Projet de zone de tirs dans le Sud-Est,
- Projets éoliens et photovoltaïques.

12h30 Repas au self du FIAP

Après-midi

13h30 : Réflexion sur la connaissance et utilisation de l'espace aérien pour voler mieux en cross (avec intervention de Pascal Bazile) :

- Les différents types de GPS,
- Les problématiques constatées,
- Les solutions connues à ce jour.

Questions/Réponses (15 minutes maximum).

16h00 : Clôture du séminaire



09h00 - Début de la réunion

Rappel : Nous pouvons diffuser les CR des CCRAGALS à nos structures locales et régionales, mais pas les CR des CRG (informations confidentielles).

Etat des lieux CCRAGALS :

Patrick B. : les rapports avec la DSAC n'étaient pas très bons, jusqu'à présent. La responsable a changé, le nouveau a l'air plus ouvert à la discussion.

La RMZ de Colmar a posé des soucis. La partie militaire a disparu, par contre une entreprise locale a installé ses locaux sur place et utilise les hangars de l'aéroport pour expédier son fret = main mise sur l'aéroport.

Au sein du CCRAGALS, les échanges avec les autres fédérations sont bons. Les dossiers sont, au préalable, construits et étayés. Ils ont des arguments pour discuter avec les autorités. Nous pouvons jouer sur la forme des dossiers, car ils font souvent des erreurs.

Parc National de Bourgogne : lorsque le projet sera officiel, il conviendra de faire une information aux référents EA + la CFD sur les règles à respecter avant de survoler le parc.

Laurent S. : RTBA Sud, pas beaucoup d'impact, excepté au Sud de Cahors.

PANDA : c'est terminé. Un nouvel outil a été mis en place par Jean-Philippe Cotto (FFVP), accessible uniquement aux référents CCRAGALS.

A faire : A consulter pour mettre à jour les référents et mettre en place une armoire FFVL pour stocker et échanger des documents entre les différents membres EA FFVL.

RTBA (Réseau Très Basse Altitude) : Les autorités confirment que sa géométrie sera modifiée, mais pas la quantité de vols d'entraînement, du moins dans un premier temps (2022-2023). Les référents CCRAGALS doivent diffuser le projet du nouveau tracé aux clubs. Ensuite prévenir immédiatement les autorités si un site ou plusieurs sont impactés. L'argument important est l'impact économique.

GTBA (Groupe de Travail Basse Altitude) : Il n'y a plus de réunions. Les militaires veulent voler en Classe G sécurisée et nous refusons le concept de plans de vols déclarés pour tous les aéronefs. Les anglais font une pré-déclaration de plan de vol. Ce n'est pas notre cas et il ne faut surtout pas que cela le devienne. Restons vigilants.

Drones industriels et commerciaux : Les aéromodélistes sont les plus touchés, ils devront dorénavant être électroniquement identifiés. La requête est une identification générale de tous les aéronefs afin d'éviter les autres. Sauf que les libéristes sont trop lents lors de leurs vols pour éviter les autres, donc ce sont aux drones nouveaux de nous éviter. La réponse à l'Europe va dans ce sens : les derniers arrivés doivent s'adapter à l'existant et pas l'inverse. Autrement, ils devront prendre en charge les frais d'installation de systèmes d'identification.

Compétition : Lorsqu'une manifestation est prévue avec 25 participants et plus, il est donc recommandé de prévenir les DSAC correspondantes avec les dates, horaires, nombres de participants et lieu.

A faire : Envoyer une information aux structures pour les informer.

Treuil : Nous devons remonter les informations sur les bases treuil à l'ENR 5.5 (les actives). Les structures doivent théoriquement transmettre leurs rapports d'activité, car si un site n'a plus d'activité depuis plus de 3 ans, il est déclaré inactif, mais les DSAC n'ont pas toutes les mêmes exigences dans les faits. Lors de la création d'un nouveau site de treuil, des tests préalables sont faits. Ceux-ci doivent être déclarés, avant que l'enregistrement officiel ne soit fait à l'ENR. Ils feront l'objet d'un NOTAM par la DGAC dans l'attente de la Ccragals validante.

A faire : Communiquer cette obligation aux structures FFVL.



FAI : Menacée de faillite, avec des problèmes de financement des frais de fonctionnement. L'ancienne secrétaire générale a été remplacée. Le nouveau président instaure une réduction drastique des frais. A voir comment le statut de la FAI évoluera à l'avenir.

Fête des Sports Aériens : Le but était de mettre en place une grande manifestation des activités aéronautiques. Un projet d'aide à la communication par une boîte privée semble tomber à l'eau (conflit avec les coms propres des fédérations), le projet reste en l'état pour l'instant.

Tour de France cycliste 2020 : Moins de ZIT cette année. L'an dernier, il y a eu un « incident » sérieux avec les planeurs. Nous devons rester vigilants et informer les structures locales afin qu'il n'y ait aucun problème. Comme Fédération responsable, nous suggérerons de ne pas voler 1 h avant et 1 h après le passage de l'étape sur tout le tour, car si un problème émerge durant le Tour 2020, l'an prochain, nous aurons certainement des ZIT partout dans consultation.

Mont Blanc : le SIA considère que nous pouvons voler jusqu'à 900 m au-dessus du mont blanc même si nous traversons le FL 175.

Réunion DIRCAM/CNFAS : Elle s'est bien passée. Les pilotes de chasse passent de plus en plus de temps de vol en simulateur, donc moins d'exercices militaires prévus en 2020 mais plus denses et certificateurs OTAN donc non négociables.

A faire : François C. transfère le CR de la réunion aux référents CCRAGALS.

Installation Champ de Tir Gap : en stand-by pour le moment, comme d'habitude les militaires nous font peur avec un projet très impactant puis discutent après, car sans notre avis éclairé le projet devient dangereux pour tous.

Parcs Eoliens (Emilie gère au sein du secrétariat fédéral) : Le système mis en place fonctionne bien, la transmission des éléments est rapide et notre capacité de réaction très bonne. Lors des transmissions pour avis, il conviendra de mettre les référents EA ligue et Cdvl, ainsi que Jean-Claude Bourdel, en copie, en laissant un délai de 5 jours pour réagir ; passé ce délai et sans réponse, il faut faire un retour au demandeur.

François C. reçoit également des demandes en direct. Jusqu'à maintenant, il y répondait en solo. Dorénavant, il les enverra à Emilie et JC pour information.

12h30 - Pause déjeuner - 13h30 - reprise de la réunion

Intervention de Pascal Bazile (réflexion sur la connaissance et utilisation de l'espace aérien pour voler mieux en cross) : sujet vaste, étayé et passionnant.

Sa problématique réside essentiellement dans l'action de retranscrire les informations aéronautiques afin qu'elles soient accessibles et exploitables par le plus grand nombre et par presque tous les types de GPS existants.

Vaste travail bénévole, qui lui prend beaucoup de temps, notamment lorsque les documents officiels (NOTAM par exemple) comportent d'infimes erreurs (minuscule au lieu de majuscule, sigle non reconnu à l'international « ASFC »). Voir son intervention ici

<http://pascal.bazile.free.fr/paraglidingFolder/divers/ActiviteDeGroupe/index.htm>

Information CFD, les fichiers EuroControl auxquels nous avons eu accès grâce à Martin Morlet sont presque parsés et transformés pour passer sur flyxc.app (qui est l'appli utilisée par la CFD pour "voir" les vols sur carte).

Les fichiers OpenAir correspondant devraient suivre peu de temps après.



Les prochaines étapes :

- Automatiser la chaîne de traitement, depuis EuroControl jusqu'à flyxc.app, et ce de manière sécurisée. Ainsi les mises à jour des espaces seraient mensuelles ou trimestrielles.
- Automatiser davantage le processus de validation de la CFD, grâce aux informations supplémentaires (notamment calendaires) sur les zones.

Dans un futur plus éloigné (si une personne motivée reprend le flambeau) :

- Il sera possible d'intégrer automatiquement toutes les informations NOTAM et Sup AIP...
- ... et donc d'automatiser presque intégralement le processus de validation CFD. Ainsi, seuls les "problématiques" resteront à valider (ou non), et les validateurs pourront passer plus de temps sur la formation / explications aux pilotes qui déclarent.

16h30 - fin de réunion - François remercie les personnes présentes pour leur investissement.